



**Conseil du Quartier**  
**République – Saint Ambroise**  
**Equipe d'animation**

## **Relevé de décisions du 27 septembre 2022**

**Présents :** Louis **Aumont**, Daniel **Chichereau**, Bruno **De La Soudière**, Catherine **Habib**,  
Benoit **Joly**

**Excusés :** Claude **Brot**, Marc **Claramunt**, Francine **Dubettier Grenier**, Monique **Duda**  
Sophie **Lacaze** a fait part de son départ de l'Equipe pour des raisons professionnelles.

### **Préparation de la prochaine Assemblée plénière**

- Elle se tiendra probablement à partir de la mi-novembre 2022.
- L'ordre du jour comportera le renouvellement de l'Equipe d'animation et des Ateliers : chaque atelier prépare une présentation de ses activités.
- Il sera proposé un vœu sur la modification du budget des Conseils de quartier à Paris pour augmenter le budget de fonctionnement et une baisse du budget d'investissement, le budget participatif trouvant sa place (voir vœu en pièce jointe déjà voté en Assemblée plénière). Ce vœu sera transmis directement à la Maire de Paris et aux présidents des groupes politiques du Conseil de Paris.
- La prochaine réunion de l'Equipe d'animation prendra les décisions sur l'animation de la plénière.

### **Dépenses budgétaires**

- Vote de 750 € pour le prochain n° de Voltaire – Lenoir qui sera tiré à 8 000 exemplaires. Il contiendra une feuille intermédiaire sur la dernière plénière et l'ordre du jour de la prochaine.

**Prochaine réunion de l'Equipe d'animation :**  
**mardi 25 octobre 2022, 19 h, salle 110 des Conseils de quartier, Mairie**

	<p style="text-align: center;"><b>Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Conseil du Quartier</b></p> <p style="text-align: center;"><b>République – Saint Ambroise</b></p>
---	---

**Assemblée plénière du Conseil du quartier République – Saint Ambroise  
14 octobre 2019, école Pihet**

**Vœu sur l’attribution des budgets des Conseils de quartier**

- Attendu que la collectivité Paris attribue le même montant budgétaire à chaque conseil de quartier, soit 3 306 € pour le fonctionnement, 8 624 € pour l’investissement, que Paris possède 123 conseils de quartier ce qui donne une dotation moyenne par habitant 0, 185 € pour le fonctionnement et 0, 465 € pour l’investissement (population municipale légale en vigueur en 2019 : 2 190 327 h).
  - Attendu que le nombre de Conseils de quartiers par arrondissement n’est pas proportionnel au nombre d’habitants.
  - Attendu que le 11ème arrondissement a une population de 147 017 h (population de 2016 pris en vigueur pour 2019) et 5 conseils de quartier ce qui donne une dotation moyenne par habitant de 0, 11 € pour le fonctionnement et 0, 28 € pour l’investissement soit 0, 39 € au total. Ce qui situe notre arrondissement en dernière position sur Paris par habitant.
  - Attendu que ce mode de répartition crée un écart important entre les arrondissements de 2, 84 € à 0, 39 €.
  - Attendu que l’expérience de notre quartier montre que le budget de fonctionnement est trop faible pour couvrir les activités habituelles du Conseil de quartier et que le budget d’investissement se révèle moins nécessaire depuis le programme du budget participatif.
- ➔ L’assemblée plénière du conseil de quartier République St Ambroise émet le vœu :
- 1 - que soit revue la clé de répartition budgétaire en fonction du nombre d’habitants par Conseil de quartier, par arrondissement, de façon plus égalitaire,
  - 2 – que le budget de fonctionnement soit revalorisé avec un minima pour chaque Conseil de quartier et adaptation du budget d’investissement.